

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le quinze septembre à seize heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 9 septembre 2020, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, -Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2020D1-1-2-78

**OBJET : MISSION DE PROGRAMMISTE POUR LA
CRÉATION DU MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA
BATELLERIE À PARTIR DE LA RÉHABILITATION D'UN
BÂTIMENT COMMUNAUTAIRE À AUVILLAR
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES**

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier,
Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal,
DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, LE CORRE Christiane, DUPUY Jean,
Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

Monsieur TERRENNE Jean Paul

Assistaient à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Madame Francine FILLATRE a été désignée secrétaire de séance.

2020D1-1-2-78

**OBJET : MISSION DE PROGRAMMISTE POUR LA CRÉATION DU MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA BATELLERIE À PARTIR DE LA RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT COMMUNAUTAIRE À AUVILLAR
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES**

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Deux Rives a lancé une consultation pour la passation d'un marché public par voie de procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du code de la commande publique.

La présente consultation concerne la mission de programmiste pour la création du musée de la faïence et de la batellerie à partir de la réhabilitation d'un bâtiment communautaire existant à Auvillar.

Il s'agit d'une prestation intellectuelle pour la rédaction d'un programme de travaux en vue d'une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre pour la réhabilitation d'un bâtiment en musée.

La date limite de remise des offres était fixée au 28 avril 2020 à 12 h 00.

Le choix du titulaire sera fait en deux temps :

Phase 1 : sélection sur dossier de trois candidats admis à passer un entretien auprès d'une commission *ad hoc* composée de trois élus et trois agents des services de la CC2R (administratif, technique et tourisme)

Phase 2 : Sélection du titulaire sur la base de l'entretien et de l'offre

Six groupements ont déposé leur candidature :

ENTREPRISE	CODE POSTAL - VILLE
MOREL Nicolas	31000 TOULOUSE
AVEC Ingénierie	33000 BORDEAUX
IN EXTENSO Tourisme	92100 BOULOGNE BILLANCOURT
CULTURE AND CO	75012 PARIS
VITAM Ingénierie	31700 BLAGNAC
LE TROISIÈME PÔLE	75011 PARIS

La Commission des Plis s'est tenue le 10 septembre 2020 pour le classement des candidatures au vu des critères énoncés dans le règlement de la consultation :

1. Référence en muséographie
2. Référence en programmation et économie de réhabilitation de bâtiment
3. Compétence, curriculum vitae des membres de l'équipe et adéquation avec les missions demandées

Au vu de l'examen des candidatures, la commission des plis propose au Bureau Communautaire de retenir le classement suivant :

Classement	Nom ou Raison Sociale du Candidat	Note /20
1	IN EXTENSO	19,17
2	AVEC Ingénierie	18,75
3 ex aequo avec le deuxième	Culture and co	18,75
4	MOREL Nicolas	17,92
5	Le Troisième pôle	16,25
6	VITAM Ingénierie	11,67

En conséquence, je propose que la commission *ad hoc* reçoive les candidats suivants :

- IN EXTENSO Tourisme, Culture et Hôtellerie
- AVEC Ingénierie
- Culture and Co

Suite à l'entretien, les candidats devront remettre une offre composée des pièces suivantes :

L'acte d'engagement (AE) et ses annexes
La décomposition du prix global forfaitaire (DPGF)
Note de compréhension du dossier et notamment des enjeux et atouts du projet

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

- que la commission *ad hoc* reçoive les candidats suivants :
- IN EXTENSO Tourisme, Culture et Hôtellerie
- AVEC Ingénierie
- Culture and Co
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer les pièces y afférents.

Fait à Valence d'Agen, le 15 septembre 2020
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 18 septembre 2020

Le Président de la Communauté de Communes des
Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le 23 SEP. 2020

Affiché sur le panneau des annonces légales le 23 SEP. 2020

AR PRÉFECTURE

**MISSION DE PROGRAMMISTE POUR LA CREATION DU MUSEE DE LA FAIENCE ET DE LA BATELLERIE A PARTIR DE
LA REHABILITATION D'UN BATIMENT COMMUNAUTAIRE A AUVILLAR - ATTRIBUTION D'UN MARCHE PUBLIC DE
SERVICES**

Numéro de l'acte : 2020D1_1_2_78

Date de la décision : 15/09/2020

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20200915-2020D1_1_2_78-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité émettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 23/09/2020

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure adaptée (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat)

Document : [99_DE-082-248200016-20200915-2020D1_1_2_78-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 23/09/2020 09:24:11

Date d'envoi de l'acte : 23/09/2020 09:28:40

Date de réception de l'AR : 23/09/2020 09:33:32